

## **PROGRAMME FRANCO-SLOVENE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE «PROTEUS»**

### ***Procès-verbal de la 25<sup>ème</sup> réunion du Comité Mixte franco-slovène de sélection du Programme « PROTEUS »***

Dans le cadre de l'Accord de coopération culturelle, éducative, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République de Slovénie signé à Ljubljana le 6 novembre 1992 et en référence à la réunion qui s'est tenue à Ljubljana le 30 juin 1994, la vingt-cinquième réunion du comité de sélection des projets « PROTEUS » s'est tenue à Paris le 12 décembre 2018.

Les délégations française et slovène, dont la composition est jointe en annexes 1 et 2, ont procédé à la sélection des projets présentés en réponse à l'appel à projets pour les années 2019–2020. La partie slovène a enregistré 28 propositions de projets, et la partie française 27 propositions de projets. Pour la sélection, les deux parties ont traité 27 propositions de projets communes.

Les deux parties rappellent que le programme « PROTEUS » repose sur un appel à projets lancé auprès des communautés scientifiques de chacun des deux pays. Tous les projets présentés dans les formes et délais requis en réponse à cet appel à projets ont fait, dans les deux pays, l'objet d'une évaluation scientifique.

Le comité de sélection a retenu 9 projets en s'appuyant sur leur intérêt scientifique, ainsi que sur les priorités de la coopération scientifique entre les deux pays et sur les moyens financiers de chacune des parties (cf. liste en annexe 3-A).

Les 11 projets sélectionnés lors de la 24<sup>ème</sup> réunion du Comité Mixte franco-slovène ont été renouvelés pour l'année 2019 (cf. liste en annexe 3-B).

Les deux parties conviennent pour le programme « PROTEUS » des modalités administratives et financières détaillées en annexe 4.

Elles confirment toute l'importance qu'elles attachent à la diffusion des résultats par des publications communes et souhaitent favoriser dans la mesure du possible la mobilité de jeunes scientifiques dans le cadre de ces projets. Elles expriment le voeu que les collaborations puissent se poursuivre dans le cadre des programmes européens ou internationaux, ou en relation avec les secteurs économique et industriel.

Les deux parties sont convenues que le prochain appel à projets pour les années 2020–2021 tiendra compte du critère selon lequel priorité sera donnée aux projets dont le porteur n'a pas bénéficié de soutien dans le cours des deux appels précédents (2018-2019 et 2019-2020) du programme PROTEUS. Les deux parties sont convenues que dans le cadre du prochain appel à projets des domaines prioritaires seront définis, qui orienteront les priorités dans le choix de projets. Les deux parties ont marqué leur accord pour que l'hôte de la prochaine réunion du Comité Mixte franco-slovène soit la partie slovène et pour que les membres des délégations, dans la mesure du possible, se rencontrent à Ljubljana à cette occasion.

Fait à Paris, le 12 décembre 2018.

Le chef de la délégation slovène



**M. Tit NEUBAUER**

Chef du Cabinet du Ministre de l'Education,  
de la Science et du Sport

Le chef de la délégation française



**M. Jean-Luc GOESTER**

Conseiller de coopération et d'action  
culturelle  
Ambassade de France en Slovénie

**ANNEXE 1**  
**DÉLÉGATION FRANÇAISE**

A Ljubljana,

Ambassade de France en Slovénie

**M. Jean-Luc GOESTER** *Conseiller de coopération et d'action culturelle*

A Paris,

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

**Mme Delphine TESSIER** *Rédactrice*  
*Pôle des partenariats universitaires et scientifiques*  
*« Europe occidentale, nordique et adriatique »*

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**M. Jean-Louis PAZAT** *Grand expert*

**M. Guillaume RAVIER** *Chargé de mission zone Europe*  
*Département Stratégie, expertise et gestion des*  
*programme de coopération internationaux*

**ANNEXE 2**  
**DÉLÉGATION SLOVÈNE**

Ministère de l'Education, de la Science et du Sport (MIZS)

**M. Tit NEUBAUER** *Chef du Cabinet du Ministre*

**Mme Meta DOBNIKAR** *Directrice a. i.*  
*Direction générale de la recherche*

**Mme Tatjana JURKOVIĆ** *Conseillère auprès du Département de la coopération internationale et des affaires européennes*

Agence nationale pour la recherche de la République de Slovénie (ARRS)

**Mme Mojca BOC** *Cheffe du Département des infrastructures de recherches et de la coopération internationale*

**ANNEXE 3 A**

**Projets retenus au titre du Programme PROTEUS  
1<sup>ème</sup> année**

<b>PORTEUR FRANCAIS DU PROJET</b>	<b>PORTEUR SLOVENE DU PROJET</b>	<b>Contribution financière par projet par année FR (Euros)</b>	<b>Contribution financière par projet par année SI (Euros)</b>
Mme Marthe BONAMY	M. Riste ŠKREKOVSKI	1550	2000
M. Germano MONTEMEZZANI	Mme Irena DREVENŠEK- OLENIK	1550	2000
M. Dominique CAHARD	Mme Barbara MOHAR	1550	2000
Mme Muriel GOLZIO	Mme Urška KAMENŠEK	1550	2000
M. Dominic MOREAU	M. Aleš MAVER	1550	2000
M. Thomas NICKLAS	M. Matjaž BIRK	1550	2000
M. Sébastien LEVENEUR	M. Igor PLAZL	1550	2000
Mme Guylaine POULIN- VITTRANT	Mme Danjela KUŠČER HROVATIN	1550	2000
M. Brahim DKHIL	Mme Mojca OTONIČAR	1550	2000

**ANNEXE 3 B**

**Projets retenus au titre du Programme PROTEUS  
2<sup>ème</sup> année**

<b>PORTEUR FRANCAIS DU PROJET</b>	<b>PORTEUR SLOVENE DU PROJET</b>	<b>Contribution financière par projet par année FR (Euros)</b>	<b>Contribution financière par projet par année SI (Euros)</b>
M. Wael BACHTA	M. Jan BABIČ	1550	2000
M. Dominique COSTA	Mme Ingrid MILOSEV	1550	2000
Mme Marie-Liesse DOUBLET	M. Robert DOMINKO	1550	2000
M. Anthony DUFOUR	M. Blaž LIKOZAR	1550	2000
M. Luc DUPUIS	M. Boris ROGELJ	1550	2000
M. Serge DURAND-VIDAL	Mme Marija BEŠTER-ROGAČ	1550	2000
M. Serge KREITER	M. Stanislav TRDAN	1550	2000
Mme Emmanuelle LACAZE	M. Samo KRALJ	1550	2000
M. Patrice POGNAN	Mme Mojca SCHLAMBERGER BREZAR	1550	2000
M. Anthony SZYMCZYK	M. Claus HELIX-NIELSEN	1550	2000
M. Olivier TOGNI	M. Boštjan BREŠAR	1550	2000

## **ANNEXE 4**

### **MODALITÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES DU PROGRAMME D'ACTIONS INTÉGRÉES PROTEUS**

La partie slovène prendra à sa charge les voyages vers la France des chercheurs slovènes jusqu'à leur destination finale, ainsi que les frais de séjour en Slovénie des chercheurs français. Jusqu'à un mois de séjour, il sera remis aux chercheurs français le per diem correspondant au montant publié dans le Journal Officiel de la République de Slovénie (21,39 EUR). Ils bénéficieront en outre de la prise en charge des frais d'hébergement.

La partie française prendra à sa charge les voyages vers la Slovénie des chercheurs français jusqu'à leur destination finale, ainsi que les frais de séjour en France des chercheurs slovènes. Il sera remis à ces derniers 110 € par jour incluant les déplacements professionnels intérieurs.

Chaque échange dans le cadre de ce programme est soumis à l'obligation pour le chercheur d'adhérer à un régime d'assurance permettant de couvrir d'éventuels accidents et frais médicaux dans le pays d'accueil.

Pour la partie française, l'agence Campus France assurera la gestion des voyages des Français et des séjours des Slovènes selon des modalités qu'elle communiquera elle-même aux chercheurs français. Les chercheurs slovènes prépareront directement leur mission avec l'institution française partenaire.

Pour la partie slovène, l'ARRS (Agence nationale pour la recherche de la République de Slovénie) remboursera aux institutions slovènes concernées les frais correspondant aux voyages des chercheurs slovènes et aux séjours des chercheurs français. Les chercheurs français prépareront directement leur mission en relation avec l'institution slovène partenaire, qui leur remboursera les per diem et l'hébergement.

**ANNEXE 5**  
**CALENDRIER 2018-2019**

31 décembre 2018	Notification des résultats aux lauréats
25 janvier 2019	Lancement de l'appel à projets 2020-2021 en Slovénie et en France
25 avril 2019	Clôture de l'appel à projets 2020-2021
18 octobre 2019	Réunion du 26 <sup>ème</sup> Comité Mixte de sélection